

La fidélité, cet éternel questionnement Critique de la morale de la traduction

Jacqueline Henry

Volume 40, numéro 3, septembre 1995

La traduction, qu'est-ce à dire? Phénoménologies de la traduction

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003054ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003054ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Henry, J. (1995). La fidélité, cet éternel questionnement : critique de la morale de la traduction. *Meta*, 40(3), 367–371. <https://doi.org/10.7202/003054ar>

Résumé de l'article

Since the beginnings of translation, fidelity has generally been considered the goal to strive for, yet this concept has never been clearly defined. This article questions the validity of the term and its paradigmatic value. To this end, the author analyses how the notion has been used in translation studies, focuses on its moral and religious assumptions, and concludes by voicing the need for a new terminology.

LA FIDÉLITÉ, CET ÉTERNEL QUESTIONNEMENT. Critique de la morale de la traduction

JACQUELINE HENRY

ESIT, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III, Paris, France

Abstract

Since the beginnings of translation, fidelity has generally been considered the goal to strive for, yet this concept has never been clearly defined. This article questions the validity of the term and its paradigmatic value. To this end, the author analyzes how the notion has been used in translation studies, focuses on its moral and religious assumptions, and concludes by voicing the need for a new terminology.

«La fidélité repose sur un échange, une relation, un questionnement perpétuel qui oscille entre deux pôles, soi et l'Autre!...» Or depuis que la traduction existe, alors que la fidélité est presque universellement donnée comme le but recherché, ce questionnement n'a abouti à aucune définition claire de ce qu'est la fidélité du traducteur ou d'une traduction, bien au contraire. Depuis des siècles, traducteurs, critiques et linguistes se querellent à son propos, et la longévité même de ce débat laisse penser que la charge morale et religieuse de ce terme n'en fait peut-être pas le meilleur vocable pour définir l'objet de notre activité et notre attitude. Cet article se propose précisément de mettre en cause le bien-fondé de l'application du terme et du paradigme de fidélité à la traduction.

Être fidèle, dans l'acception positive de cette expression, c'est tout d'abord être *fiable* et inspirer la *confiance* (on retrouve la même étymologie latine, *fides*, la foi, dans ces différents termes), puis croire, sous-entendu en Dieu. Les croyants sont les fidèles, les autres étant nécessairement, par défaut, des traîtres. Si l'on définit cette même expression par ses contraires, elle s'oppose à séduire, c'est-à-dire à détourner de son chemin, et à trahir, c'est-à-dire à révéler ce qui doit être gardé secret. Les deux grands domaines d'application de cette notion sont les rapports amoureux et les relations entre un peuple et son Dieu.

Il apparaît qu'à l'origine, la fidélité s'exerce avant tout à l'égard de quelqu'un, et en particulier de Dieu, d'un Maître ou de l'Autre, dans le rapport amoureux. Déjà se dégage une certaine idée d'unicité de cet Autre qui, dans l'optique de la traduction, laisse supposer que l'œuvre de l'auteur premier (le «dieu», ou le «maître») est intouchable. Cela explique, entre autres, que les traductions d'une œuvre puissent, contrairement à celle-ci, se multiplier dans l'espace et dans le temps, puisque les textes seconds ainsi produits n'ont pas, par nature, cette singularité.

Ensuite seulement vient l'idée de fidélité à quelque chose, notion d'engagement, de contrat moral, de respect absolu de certains principes. L'idée de fidélité à un texte original («Au commencement était le Texte...») est donc dérivée de la précédente. En fait, si l'on réfléchit à cette fidélité à «quelque chose» en traduction, il apparaît qu'elle peut avoir au moins quatre objets :

- la **langue** du texte ;
- la **lettre** du texte ;
- l'**esprit** du texte ;
- le «**sens**», ou l'effet du sens.

En ce qui concerne les deux premiers objets, J. R. Ladmiral les a déjà très bien situés dans l'optique de sacralisation qui me paraît obscurcir le débat sur l'objectif de la traduction et l'attitude du traducteur² : «Le *littéralisme* 'sourcier' investit le texte à traduire *comme un Texte sacré, dont la langue 'originale' accède du même coup au statut de langue originaire* [...] comme si, en dépit de toutes les sécularisations et de toutes les laïcisations qu'on voudra, il restait en nous tous quelque chose que nous nous risquerions personnellement à appeler un '*inconscient théologique*', qui investit la langue '*originale, originaire*' du texte-source comme langue particulièrement éminente, en un mot comme la langue de Dieu.»

Si l'on remonte à la traduction des premiers écrits sacrés chrétiens, il va de soi que les responsables de cette tâche, qui étaient bien entendu, sur le plan religieux, des «fidèles» vis-à-vis de celui dont ils transposaient la parole divine, ne pouvaient, en théorie, se permettre le moindre écart. Ainsi, saint Jérôme écrivit-il, au sujet de son travail sur les Saintes Écritures, qu'il devait respecter de très près l'original «sacré jusque dans l'ordre des mots»³. Or en traduction, l'écart, au strict minimum linguistique, est inévitable et même indispensable à la production du texte second. Il en ressort que cette notion duelle de fidélité/trahison se fonde, au départ, sur la conviction que fondamentalement, la traduction est impossible. Le pis-aller choisi pour trahir le moins possible les textes sacrés et leur Auteur a été un rendu littéral, et jusqu'à la fin du XVII^e siècle, fidélité a le plus souvent signifié fidélité à la lettre de l'original.

L'Histoire nous offre l'exemple d'un autre usage du terme «fidélité» qui nous renvoie à un système typique de l'Occident médiéval : la féodalité, ensemble d'institutions qui créait des liens de dépendance entre deux hommes libres, le seigneur et le vassal, dont le premier accordait sa protection au second en échange de sa *foi*, de son hommage et de services rétribués par la concession d'un fief. Or, parmi les obligations contractuelles du vassal vis-à-vis du seigneur figurait la *fidélité*, c'est-à-dire le refus de tout acte contraire aux intérêts matériels et moraux du seigneur et l'accomplissement de tous ceux qui permettaient au contraire de les promouvoir. C'est là une assez belle définition de la fidélité que l'on aimerait pouvoir appliquer à la traduction s'il ne s'agissait très clairement d'un engagement d'allégeance entre un dominé et son maître. Par ailleurs, la similitude phonique (paronymie) entre les termes «fidélité» et «féodalité» n'a pas manqué de frapper l'amateur de jeux de mots que je suis, et comme l'ont écrit Valéry ou Mallarmé, du son au sens, le pas est parfois vite franchi. Cette paronymie a en tout cas une grande force suggestive qui ne va cependant pas dans le sens d'une vision positive et épanouissante de la fidélité.

La querelle au sujet de la fidélité en traduction a sans doute culminé à la fin du XVII^e siècle, avec la parution de la fameuse «belle infidèle» de Houdar de La Motte (1714) (transposition de l'*Iliade* d'Homère) qui s'opposait à la version française antérieure de cette même œuvre par Mme Dacier (1669). En effet, pour Mme Dacier, le texte original était un texte «vénéré», qu'il fallait respecter à tout prix en étant fidèle et humble, sans ajouter le moindre «ornement», alors que pour Houdar de La Motte, on pouvait «embellir» Homère afin de donner aux lecteurs «un poème français qui se pût lire»⁴. Il est paradoxal que depuis, l'adjectif «fidèle», pourtant positif dans la tradition judéo-chrétienne, soit presque toujours resté implicitement rattaché à l'idée négative d'inesthétique : on a, d'une part, les «belles infidèles», ces traductions jugées esthétiques mais trop éloignées de la lettre de l'original et, d'autre part, des transpositions sans doute moins faciles à lire mais plus proches du détail linguistique et stylistique du texte premier et rendant mieux son «étrangeté» spatiale et temporelle. De ce fait, elles étaient considérées comme plus «fidèles».

La position de Mme Dacier montre bien que ce halo théologique et moral qui entoure la philosophie de la traduction ne se limite pas au seul concept de fidélité. Et en effet, on trouve régulièrement, dans la littérature traductologique, un cortège d'autres termes empruntés au domaine éthico-religieux. Au premier rang d'entre eux vient l'«humilité»⁵, que beaucoup tiennent pour une qualité essentielle du traducteur. Or, le retour aux sources sur cette vertu chrétienne est lui aussi édifiant. L'humilité balance entre une face positive et une face négative. Du point de vue positif, elle correspond à une certaine fierté de soi et à un sentiment de liberté. Elle est aussi un savoir, en ce que l'homme humble connaît ses limites, sait ce qu'il n'est pas. On rejoint la théologie par le fait que cette connaissance de soi est en réalité la conscience qu'a l'homme de ne pas être Dieu et d'être fier et libre en tant qu'image de Dieu. Dans ce sens premier, le traducteur humble serait donc celui qui réalise avant toute chose qu'il n'est pas l'auteur et que le texte qu'il produira ne sera pas une œuvre «inspirée». De là, on glisse facilement vers le côté négatif de l'humilité, qui est une proche parente du nihilisme, du mépris de soi, de la docilité, voire de la servitude (et, bien entendu, de l'humiliation). La dérive est facile entre l'une et l'autre de ces facettes. En fait, l'humilité s'inscrit dans un rapport dominant / dominé ou maître / serviteur qui sous-tend tantôt l'accueil de l'Autre, avec l'élévation qu'elle entraîne, tantôt une oppression plus ou moins admise. Or, dans les articles ou les allocutions sur la traduction, il n'est pas rare de lire ou d'entendre que le traducteur doit être «humble», mais aussi qu'il doit «servir» l'original ou son auteur et qu'il occupe une position «ancillaire». Ainsi, lors du colloque sur le thème «La liberté en traduction» organisé en juin 1990 à l'ESIT⁶, le professeur Israël avait déclaré dans son intervention que «[le traducteur] doit également avoir suffisamment d'*humilité* pour ne pas agir en démiurge et couvrir de sa propre voix la parole de l'autre» et que «imposée par les lois du genre, l'appropriation du texte reste donc une *servitude* de la traduction littéraire». Ce à quoi le professeur Bensimon avait répliqué, lors du débat qui avait suivi, qu'il faudrait sans doute «nuancer», et même «retirer [...] ce terme que vous empruntez au vocabulaire éthique» et toutes les notions qui «tournent autour de la *condition ancillaire* du traducteur». Et M. Israël de répondre que «le traducteur n'est pas *souverain* et ne doit pas se laisser emporter au point de perdre de vue, de faire oublier le véritable *maître* du projet».

Le troisième objet de la fidélité traductionnelle indiqué plus haut est «l'esprit» du texte original, et pour les tenants de cette perspective, appelés «ciblistes», les traductions littérales sont «serviles». Parlant des droits et devoirs du traducteur, par exemple, V. Larbaud demande : «Que devra-t-il faire pour ne pas trahir, et pour éviter, d'une part le mot à mot insipide et infidèle à force de servile fidélité et d'autre part la 'traduction ornée' ?» Cela montre que dans ce camp également, la terminologie est investie par la relation de maître à serviteur susmentionnée. Être fidèle à l'«esprit» de l'original, c'est privilégier ce qu'il est convenu d'appeler le contenu du texte par opposition à sa forme, à ses particularités d'écriture. C'est donc aussi admettre la dualité fond / forme et la dissociabilité entre ces deux éléments du texte, vus comme distincts. À l'extrême, la forme n'est qu'un vernis appliqué sur le contenu afin de le styliser, de l'«orner». En fait, cet enfermement de l'opposition entre la traduction de la lettre et la traduction de l'esprit n'est pas inexorable.

Le terme réconciliateur — qui n'est pas pour autant un moyen terme — est peut-être celui que préconise la «théorie interprétative» de la traduction enseignée à l'ESIT, à savoir celui de *sens*, qui n'est synonyme ni de signification linguistique ni de contenu. Pour les adeptes de cette théorie, fondée par D. Seleskovitch et M. Lederer, ce qui est à rendre dans une traduction, autrement dit ce qui doit faire l'objet de la «fidélité», c'est le sens, qui est dégagé de l'original par l'interprétation qu'en a le lecteur/traducteur. Et cette interprétation suppose la saisie *simultanée* des aspects notionnels et émotionnels de

l'énoncé. Du même coup, cette théorie élimine aussi les conceptions de la traduction qui admettent des variantes théoriques en fonction de la typologie des textes : généraux, pragmatiques, paralittéraires, littéraires, etc. L'existence d'un degré zéro d'affectivité des textes, quels qu'ils soient, est niée, et le «message» du texte est perçu dans le même temps par l'intellect et par nos sens.

Pour en revenir aux problèmes de la terminologie éthico-religieuse utilisée dans le domaine des études de la traduction, et notamment au paradigme de la fidélité/humilité, cette terminologie me semble aller, dans l'ensemble, dans le sens d'une vision du texte traduit comme une œuvre secondaire par rapport à l'original, alors qu'il s'agit plutôt d'une œuvre *seconde*. Si elle est une *recréation* et non une production *ex nihilo*, elle n'en est pas moins une œuvre à part entière qui doit, en outre, pouvoir fonctionner de façon autonome, puisqu'elle est en général la seule que les lecteurs aient jamais entre leurs mains. Les notions de fidélité, d'humilité ou de trahison, très marquées, font également peu de place à la liberté du traducteur, à son sens de la responsabilité et à son professionnalisme. Elles évoquent encore une image médiévale de notre métier, celle du copiste courbé sur sa feuille, le doigt suivant mot à mot les signes imprimés sur l'original et l'œil rivé sur son papier.

À ce stade, en tant que traductrice et traductologue, je dois préciser que j'ai pleinement conscience du processus de démotivation et de démétaphorisation des mots avec le temps et l'usage. Autrement dit, je sais bien qu'un terme ne conserve pas éternellement sa ou ses signification(s) d'origine et évolue en fonction de l'emploi qui en est fait, et donc en particulier que les utilisateurs du terme «fidélité» en rapport avec notre activité ne *veulent* pas nécessairement évoquer des notions fortement morales et religieuses et se contentent, bien souvent, de reprendre un vocable qu'ils ont si souvent lu et entendu qu'il leur semble aller de soi et être LE mot à employer, comme tant d'autres avant eux, pour parler de traduction. Je prétends simplement que l'on peut remettre en cause le bien-fondé du choix de ce terme et de tous ceux appartenant au domaine moral et théologique qu'il entraîne dans son sillage, sous peine de ne jamais sortir d'un certain enlèvement conceptuel de la traductologie. Je ne suis pas non plus opposée à l'idée d'engagement moral du traducteur et à une déontologie de la profession, mais plutôt à l'envahissement excessif de la terminologie traductologique par un vocabulaire relevant de l'éthique et de la religion.

Pour ma part, je préconise l'emploi de termes moins lourds de connotations éthiques et, surtout, religieuses, comme celui de *respect*. Bien entendu, «respect» est entendu, ici, dans une acception strictement laïque, qui ne peut aller jusqu'à la vénération, qui rejoindrait par trop le couple domination-soumission évoqué au sujet de la fidélité. Ce respect — de l'auteur, du texte, mais aussi du cadre de réception (époque, lieu, langue, traducteur/lecteur) — peut être vu comme un sentiment froid et distant, mais sur le plan strictement traductionnel, ce détachement relatif, voire ce recul, est sans doute nécessaire à l'accomplissement de notre tâche (ne parle-t-on pas, d'ailleurs, de «distance respectueuse» ?). Il n'est par ailleurs pas incompatible avec les sentiments d'admiration ou même de passion que nous pouvons éprouver, en tant que simples lecteurs, pour le texte que nous devons transposer.

Pour en finir avec la terminologie, si la traduction doit inévitablement balancer entre deux extrêmes, ceux-ci peuvent être, plutôt que la fidélité ou la trahison, les libertés et les contraintes, ou encore les droits et les devoirs des traducteurs. Certes, il s'agit là de notions philosophiquement complexes, mais du moins sont-elles dénuées, fondamentalement, de connotations religieuses qui obscurcissent les débats. Et l'idée d'exactitude du texte en langue cible, qui tend à renvoyer à la notion de rendu littéral de l'original, peut être remplacée par celle de rigueur dans la préservation de la cohérence et de la fonction-

nalité du texte. Elle est par ailleurs d'autant plus inappropriée que l'activité traduisante n'a précisément rien d'une science exacte. Quant à la «vérité» dont parlent certains en matière de traduction, elle est elle aussi fort discutable, car c'est là un absolu théorique peu applicable à notre domaine. Des traducteurs faisant preuve de professionnalisme et de responsabilité peuvent sans doute s'en approcher au mieux.

Bref, pour permettre au débat traductologique de progresser, il conviendrait de faire table rase de toute une terminologie, d'inspiration en grande partie religieuse, qui est beaucoup trop pesante et a des implications plutôt dépréciatives. Et nous, traducteurs, il nous faudrait nous libérer de nos entraves «féodales» et ne plus passer pour des traîtres en devenant maîtres de nous-mêmes et de notre travail de véritables professionnels.

Notes

1. Cf. «Partage des eaux», de Daniel Sibony, pp. 16 à 26, *La fidélité, un horizon, un échange, une mémoire*, revue *Autrement*, série Morales, n° 1, janvier 1991.
2. «Pour une philosophie de la traduction», *Revue de métaphysique et de morale*, janvier-mars 1989, n° 1, *La traduction philosophique*, pp. 20-21.
3. Cf. *Histoire de la traduction en Occident*, H. Van Hoof, Paris-Louvain, 1991, Éd. Duculot. (C'est moi qui souligne.)
4. Cf. l'introduction de la thèse de doctorat de Mme A. Hurtato Albir, *La notion de fidélité en traduction*, Paris, 1990, Didier Érudition, coll. «Traductologie», n° 5.
5. Cf. *L'Humilité, grandeur de l'infime*, revue *Autrement*, série Morales, n° 8, septembre 1992.
6. Cf. *Actes du Colloque International tenu à l'ESIT les 7, 8 et 9 juin 1990, «La liberté en traduction»*, Paris, 1991, Didier Érudition, coll. «Traductologie», n° 7, pp. 28 et 32-33. (C'est moi qui souligne au sein des citations du colloque.)
7. *Sous l'invocation de saint Jérôme*, Paris, Gallimard, 1946, p. 62 (réed. partielle, *De la traduction*, Arles, Actes Sud, 1984).